

# FABRIK'EUROPE : Matinée du 04 mai 2018

## Les grands enjeux de l'Europe

Le 04 mai 2018, le Département réunissait des grands témoins de l'actualité européenne pour apporter un éclairage sur les enjeux actuels de l'Europe pour la Gironde et les girondins. Près de 250 personnes ont assisté à cette matinale.

---

## Les grandes lignes des interventions

**Olivier COSTA** (modérateur, directeur de recherche au CNRS à l'IEP de Bordeaux et Directeur du Département d'études politiques et administratives au Collège d'Europe à Bruges, Belgique)

- Publication par la Commission Européenne le 2 mai 2018, de sa proposition pour le Cadre Financier Pluriannuel 2021-2028.
- Le Parlement européen et le Conseil ont un rôle décisif dans l'élaboration du budget

**Jean-Luc GLEYZE** (Président du Conseil départemental de la Gironde)

- Il est important de promouvoir le partenariat entre la Gironde et l'Europe. En Gironde, l'UE a par exemple soutenu les projets D2C et WIMOOV (FSE) ; Certes et Graveyron, Haut-Débit et Plan Haut-Méga (FEDER); Conférences familiales (ERASMUS+) ; Mobilité des collégiens SEGPA (LEONARDO)
- L'AFCCRE, association à laquelle adhère le Département, est un relais clé pour défendre la politique de cohésion dont la suppression aurait des conséquences désastreuses pour les territoires.
- L'événement Fabrik'Europe permet de consulter les citoyens sur des questions européennes et ce sans influence d'opinion politique. Face au Brexit et à la montée du nationalisme, le devoir du Département est de rappeler les fondements européens.
- Sans l'Union européenne, la Gironde ne serait pas si efficace notamment en matière d'insertion et de politique culturelle. Il convient de bâtir pour l'UE un projet clair et ambitieux, avec des propositions faisant vivre le débat et la richesse des opinions, pour une UE démocratique, écologique, ambitieuse, et solidaire. Citation de Victor Hugo : « Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples, naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et qu'on appellera la paix de l'Europe. »

**Jean-Charles LEYGUES** (Directeur général honoraire à la Commission européenne)

- Le budget de l'Union européenne repose en grande partie sur le financement des Etats membres. Actuellement les Etats reversent à l'UE 1% de leur PIB. Le BREXIT représentera un manque de 15% du budget actuel, il est donc proposé de le combler en passant à 1.114% du PIB par Etat.
- Le seul moyen de faire baisser les contributions nationales serait de mettre en place une fiscalité européenne, des ressources propres mais cela nécessite une harmonisation au sein des Etats qui n'est actuellement pas possible.
- Concernant le budget 2014-2020, les 2/3 permettent le financement de la Politique Agricole Commune et de la politique de cohésion et 1/3 celui de la recherche et de la jeunesse.
- Le Cadre Financier Pluriannuel pour 2021-2028 prévoit une hausse de 70% du budget pour la recherche, un budget doublé tant pour ERASMUS + que pour la politique migratoire, une hausse de 25% pour la politique extérieure. Les frais de financement institutionnel restant inchangés, il est évident que le budget alloué à la PAC et à la politique de cohésion subira une baisse. Il est proposé d'établir des conditionnalités d'attribution des fonds comme une condition de vérification de la bonne exécution financière des Fonds Européens Structurels et d'Investissements en termes de légalité ou le respect de l'Etat de droit.
- Concernant la politique régionale, elle subirait donc une baisse budgétaire de 10%. Les critères d'allocation des ressources (PIB régional/hab et niveau NUTS II) seraient conservés mais les 3 types de régions seraient désormais : moins de 75%, entre 75% et 100% et supérieur à 100% (et non plus 90%).

**Elisabeth MORIN-CHARTIER (Députée européenne)**

- Présentation de la révision de la Directive de 1996 sur les travailleurs détachés.
- En raison de l'évolution du marché intérieur et de la construction de l'Europe sociale, il apparaissait nécessaire de revoir cette directive. Après 27 mois de travail (carton jaune de 11 Etats membres) la nouvelle directive devra être transposée et appliquée dans un délai de 2 ans suivant son approbation.
- Afin d'éviter la concurrence déloyale et le dumping social, les travailleurs détachés auront droit au salaire minimum de référence de l'Etat d'accueil mais également aux primes. La directive met également en place l'alignement des indemnités entre travailleurs détachés et non détachés. Elle permet une extension de 6 mois (soumis aux règles de droit national) après les 12 mois de base ainsi que l'application aux travailleurs détachés de la loi nationale sur le logement décent et des accords collectifs.
- « Il faut préciser que les travailleurs détachés ne prennent pas nos emplois puisqu'ils représentent des corps de métier dont la France a besoin. »

**Eric ANDRIEU (Député européen)**

- Le développement rural subirait une baisse de 25% du budget (LEADER/FEADER), hors d'ici 2050, ce sont 10 Milliards d'habitants qu'il faudra nourrir. La PAC ne satisfait actuellement ni les agriculteurs, ni les consommateurs, ni l'environnement. Il est nécessaire d'avoir des orientations précises et générales pour la PAC car l'agriculture est en lien avec la santé et l'environnement. Mais la réforme ne donne pas ces orientations.
- Le Parlement européen votera le 17 mai un rapport d'initiatives sur sa vision de la PAC suivra un texte législatif de la Commission. Celle-ci retravaille actuellement sa proposition de budget, Dans le 1er volet de celle-ci, elle renationalise la PAC (sans le reconnaître) en lui enlevant son objectif commun et en créant des contrats stratégiques par Etat. Cela est dramatique car en jouant à un plus un les Etats de l'Union européenne ne seront pas plus forts.
- Le Parlement européen soutient que les objectifs doivent rester communs mais qu'au niveau des moyens et actions de mise en œuvre il faut donner la main aux Etats et au local.

**Isabelle THOMAS (Députée européenne)**

- Encourage le Président à convaincre les représentants français de l'importance de la politique de cohésion. Une prise de position des collectivités et des citoyens est essentielle pour le Gouvernement qui siège au Conseil.
- La politique régionale est un outil démocratique. Les contributions nationales passeraient de 1% du PIB à 1,114% du PIB. Le budget 2014-2020 avait été mal évalué et était donc trop inférieur parallèlement aux besoins et aux nouvelles dépenses non-anticipées. Les Etats demandent toujours plus à l'UE, lui transfèrent des compétences mais ne veulent pas contribuer en conséquence à son budget.
- Dans son rapport d'initiative, le PE proposera donc de garder les deux piliers : politique de cohésion et PAC, de consolider les programmes que les européens plébiscitent (ERASMUS +, HORIZON 2020, COSME), d'ajouter des programmes par anticipation notamment pour les frontières, et l'environnement, de ne pas créer de nouveaux programmes si le budget global de l'UE n'est pas augmenté, de passer les contributions nationales à 1,3% du PIB tout en augmentant les ressources propres grâce à une taxe européenne qui ne toucherait pas les citoyens, de conditionner les financements européens au respect de l'Etat de droit par les Etats en pénalisant directement les gouvernements.

**Laurence HARRIBEY (Sénatrice, Conseillère Régionale de Nouvelle-Aquitaine déléguée à l'Europe)**

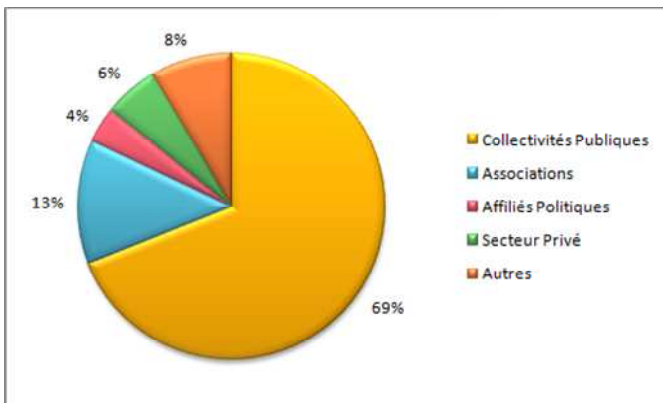
- La Région est autorité de gestion. Pour la programmation 2014-2020 les Fonds Européens Structurels d'Investissement représentent pour la Région 12.4 milliards d'euros soit une année budgétaire du Conseil Régional.
- En développant l'historique de la politique régionale, on constate que cette politique est passée d'une politique de guichet à une politique d'objectifs avec des axes prioritaires déclinés dans chaque région. En Nouvelle-Aquitaine, les deux leviers fondamentaux sont : le développement économique régional fondé sur les caractéristiques des territoires, notamment pour combattre la fracture du numérique et l'innovation sociale.
- A 1 an des élections européennes, il est nécessaire que les projets des territoires cofinancés par l'UE soient mis en avant, soient visibles pour les citoyens. Les élus ne devraient pas garder pour eux tout le mérite. Ils devraient valoriser le soutien de l'Europe dans les projets de leur territoire.

**Michaël QUERNEZ** (Premier Vice-président du Conseil départemental du Finistère)

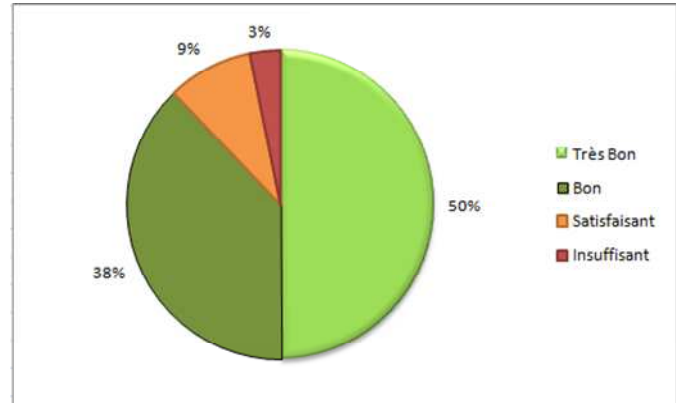
- Le lien entre les citoyens et l'Europe est « totalement décousu ». Les citoyens ont une terrible désillusion avec 25% de chômage chez les jeunes en Europe mais il faut cesser de dire que « C'est la faute à Bruxelles ! ».
- Il est nécessaire de créer un projet clair pour le budget de l'UE, abandonnant le 70/30 (70 : contributions nationales ; 30 : ressources propres) en ayant le courage de ne pas financer les Etats ne respectant pas l'Etat de droit.
- Concernant la politique de cohésion, les politiques de l'UE ont un effet levier pour les collectivités. Il est nécessaire d'écouter ces collectivités puisque la cohésion se joue au cœur de leur territoire. A ce titre, le comité des régions devrait prendre plus de responsabilité en entrant dans les débats.
- Il convient de maintenir la gestion décentralisée des Fonds Européens Structurels et d'Investissement qui doivent être gérés en proximité. A l'instar de l'apprentissage qui a été remis aux mains de l'état, il existe un risque de recentralisation de l'ensemble du FSE qui entrainerait des pertes pour les régions et les départements alors qu'actuellement le FSE régional est bien consommé voir surconsommé.

## Les participants

Sur 234 participants



Typologie des participants



Avis sur l'organisation et le contenu de la matinée

Des intervenants passionnants et passionnés et des sujets d'actualité